

Réunion du 30 mars 2022

Date de convocation : 23 mars 2022

Affichée le 23 mars 2022

Le 30 mars 2022, à 20 heures 30 minutes, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal de Gaillefontaine s'est réuni à la mairie. La séance a été ouverte sous la présidence de de M. FLEURBAEY Georges, Maire Adjoint en l'absence pour maladie de Monsieur HENRY Jean-Pierre, Maire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du conseil municipal par voie dématérialisée le 23 mars 2022. L'avis et l'ordre du jour a également été affiché à la porte de la mairie ce même jour.

Étaient présents : Mme DOSSO Françoise, M. DESCAMPEAUX Michel, Mme BELLAY Michelle, Adjoints au Maire, Mme DISSAUX Florence M. HOUARD Martial, M. RICARD Olivier, M. SERBOUH Mehdi,

Étaient excusés : M. HENRY Jean-Pierre, Maire, M. RENOULT Olivier qui avait donné pouvoir à Mme BELLAY, Mme BLAS Dorothée, Mme CASIES Anne, M. BUEE Michel, Mme NOURTIER Lydie, Mme SWYNEN Catherine

Mme DOSSO Françoise a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Le procès-verbal de la réunion du 23 février 2022 a été approuvé à l'unanimité

Délibérations à approuver par le conseil municipal en ce qui concerne le vote des comptes administratifs 2021

1/ BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

Délibération n°1

COMPTE DE GESTION 2021 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021 du budget annexe du service eau et assainissement.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Note synthétique sur le compte administratif 2021

Le compte administratif fait ressortir un excédent de fonctionnement de clôture après affectation en réserves de 96 680.64 €.

Les produits d'exploitation ont diminué globalement en 2021, passant de 245 596.03 € en 2020 à 231 343.17 € en 2021.

Cela s'explique :

- la participation des abonnés à l'opération de contrôle des branchements d'assainissement collectif est passée de 22 412.00 € en 2020 à 697.00 € en 2021.
- Les recettes d'eau ont été légèrement supérieures de 991.81 € entre 2020 (103 638.59 €) et 2021 (104 630.40 €).
- les recettes de la redevance d'assainissement collectif ont augmenté de 5 996.54 € entre 2020 (80 586.84€) et 2021 (86 583.38€).

Les charges d'exploitation ont, par contre, augmenté de façon considérable passant de 65 865.43€ en 2020 à 98 931.09 € en 2021. C'est principalement le poste d'entretien des réseaux et notamment l'obligation qui a été faite au service en 2021 de procéder à l'hygiénisation des boues de la station d'épuration, qui entraîne ce coût supplémentaire. Il sera partiellement compensé en 2022 par la perception exceptionnelle d'une subvention de l'Agence de l'Eau.

L'atténuation des produits, chapitre 014 n'a enregistré aucun mandatement, faute d'appel de versement des taxes sur l'eau par l'Agence de l'Eau seine Normandie.

Les charges financières diminuent toujours sur le service d'assainissement et sont nulle sur le service de l'eau.

En investissement, l'année 2021 a été marquée principalement par :

- ✓ la fin de l'opération de contrôle des branchements d'assainissement collectifs dans le centre bourg de Gaillefontaine. Seul un solde de subvention reste à percevoir en 2022
- ✓ Le géoréférencement des réseaux d'eau potable et d'assainissement sont achevés.
- ✓ L'étude diagnostic des réseaux d'eau potable a été inscrite au budget 2021 mais n'a pas encore été lancée.
- ✓ L'étude diagnostic des réseaux d'assainissement a été inscrite au budget 2021 et la consultation des bureaux d'études a été faite.
- ✓ L'étude de sécurisation en eau potable réalisée avec le SIGE et le SIEAPA a été inscrite au budget 2021 mais ne sera lancée qu'en 2022.

Délibération n°2

Vote du compte administratif 2021

Le conseil municipal réuni sous la présidence de monsieur FLEURBAEY Georges, doyen de l'assemblée et délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe du service eau et assainissement dressé par M. HENRY Jean-Pierre,

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) lui donne acte de la présentation faite au compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		138 639,58		77 338,32	0,00	215 977,90
Opérations de l'exercice	283 537,86	275 077,83	116 114,31	116 098,08	399 652,17	391 175,91
totaux	283 537,86	413 717,41	116 114,31	193 436,40	399 652,17	607 153,81
Résultat de clôture		130 179,55		77 322,09		207 501,64
Restes à réaliser			141 821,00	31 000,00	141 821,00	31 000,00
Totaux cumulés	283 537,86	413 717,41	257 935,31	224 436,40	541 473,17	638 153,81
Résultats définitifs	130 179,55		-33 498,91		96 680,64	

2°) constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

M. FLEURBAEY Georges, doyen de l'assemblée, prend la présidence de l'assemblée et invite le conseil municipal à se prononcer sur le compte administratif 2021 du budget annexe du service eau et assainissement qui est adopté à l'unanimité.

Délibération n°3

AFFECTATION EN RESERVES

Concernant l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021 du budget annexe du service eau et assainissement, le conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif 2021, constate que le compte financier présente un excédent d'exploitation de 130 179.55 € décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

POUR MEMOIRE	
Excédent antérieur reporté 2020(report à nouveau créditeur)	138 639.58 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 : déficit.....	8 460.03 €
EXCEDENT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2021	130 179.55 €
Solde disponible.....	130 179.55 €
Affecté comme suit :	
* affectation complémentaire en réserves (compte 10682).....	33 498.91 €
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur).....	96 680.64 €

2/ BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Délibération n°4

COMPTE DE GESTION 2021 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de

paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021 du budget annexe lotissement.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Note synthétique de présentation du compte administratif 2021

En 2021, les écritures comptables constatent la vente de 2 parcelles de terrain.

En conséquence, le stock de terrains à vendre au 31 décembre 2021 diminue passant de 171 090.86 € à 126 799.86 €.

Sur ce lotissement, 7 parcelles sont vendues et il reste 10 parcelles à vendre au 31 décembre 2021. Le prix du terrain est fixé à 30 le m².

Délibération n°5

Vote du compte administratif 2021

Le conseil municipal réuni sous la présidence de monsieur FLEURBAEY Georges, doyen de l'assemblée et délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe lotissement dressé par M. HENRY Jean-Pierre,

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) lui donne acte de la présentation faite au compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	Fonctionnement		investissement		ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,10		110 618,76		110 618,86	0,00
Opérations de l'exercice	173 740,86	173 740,86	126 799,86	171 090,86	300 540,72	344 831,72
totaux	173 740,96	173 740,86	237 418,62	171 090,86	411 159,58	344 831,72
Résultat de clôture	-0,10		-66 327,76		-66 327,86	
Restes à réaliser					0,00	0,00
Totaux cumulés	173 740,96	173 740,86	237 418,62	171 090,86	411 159,58	344 831,72
Résultats définitifs	-0,10		-66 327,76		-66 327,86	

2°) constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

M. FLEURBAEY Georges, doyen de l'assemblée, prend la présidence de l'assemblée et invite le conseil municipal à se prononcer sur le compte administratif 2021 du budget annexe lotissement qui est adopté à l'unanimité.

Délibération n°6

AFFECTATION EN RESERVES

Concernant l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021 du budget annexe lotissement, le conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif 2021, constate que le compte financier présente un déficit d'exploitation de 0.10 € décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur).....	0.10 €
Résultat d'exploitation 2021.....	0.00 €
DEFICIT AU 31 DECEMBRE 2021 -0.10 €	
Affecté comme suit :	
* affectation complémentaire en réserves (compte 10682).....	0 €
* report à nouveau débiteur 2022	-0.10 €

3/ BUDGET PRINCIPAL

Délibération n°7

COMPTE DE GESTION 2021 DU BUDGET PRINCIPAL

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021 du budget Principal

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET PRINCIPAL

Note synthétique

Le compte administratif fait ressortir un excédent de fonctionnement de clôture avant affectation en légère baisse par rapport à 2020, passant de 411 126.87 € à 401 075.65 €. Après affectation en réserves, le report à nouveau pour 2022 s'élève à 336 145.76 €, contre 189 382.51 € pour 2021

L'année 2021 reste également marquée par la crise sanitaire liée au COVID 19.

Malgré cela quelques activités ont repris :

Les animations jeunesse : les centre de loisirs ont rouverts avec une fréquentation inégale.

L'activité du gîte d'étape a été progressivement relancée mais avec une fréquentation très faible compte tenu de l'impossibilité de brassage des locations et de l'obligation de présentation du pass sanitaire

les locations de la salle polyvalente ont également été très perturbé et n'ont pas repris à leur niveau habituel.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en légère hausse passant de 1 044 552.00 € en 2020 à 1 122 381.53 € en 2021.

Les charges à caractère général sont en hausse sur les postes dont l'activité a été ralentie voire inexistante en 2020 en raison du Covid. Par contre d'autres postes ont diminué pour les mêmes raisons.

Les frais de personnel ont augmenté principalement en raison du fait que les contrats aidés ont bénéficié d'une prise en charge à 80% sur la base de 30 heures hebdomadaire.

Les recettes réelles de fonctionnement sont en hausse passant de 1 367 132.84 € en 2020 à 1 378 516.88 € en 2021. Cela est dû principalement à :

Remboursement plus important sur les contrats aidés

Les produits d'exploitation en hausse principalement sur les recettes des centres de loisirs et de la location du gîte et de la salle polyvalente

Baisse des recettes liées aux impôts et taxes (chapitre 73) dont une partie a été transférée (compensation TH) au chapitre 74.

En investissement, le remboursement du capital de la dette est en baisse compte tenu que certains emprunts sont arrivés à échéance en 2021.

L'investissement a été marqué essentiellement en 2021 par l'achat d'un bâtiment sur la zone d'activités en vue d'aménager les ateliers municipaux. L'immeuble a été scindé en trois parties, une pour les ateliers municipaux et les 2 autres pour louer aux entreprises locales en recherche de stockage.

Un emprunt de 250 000 € a été contracté pour la réalisation de cette opération et des subventions ont été obtenues (DETR et Département).

Les services de la mairie se sont dotés de logiciels de travail compatibles avec le télétravail
2 défibrillateurs ont été installés sur la commune.

Des travaux de voirie ont été réalisés : trottoirs et aménagement des emplacements containers.

Des travaux de bâtiment ont été réalisés : salle polyvalente, vitraux église des Noyers,

Des travaux d'aménagement extérieur ont été réalisés : columbarium cimetière, tables et bancs salle polyvalente.

Délibération n°8

Vote du compte administratif 2021

Le conseil municipal réuni sous la présidence de monsieur FLEURBAEY Georges, doyen de l'assemblée et délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 du budget principal dressé par M. HENRY Jean-Pierre,

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) lui donne acte de la présentation faite au compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	Fonctionnement		investissement		ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		189 382,41	2 736,46		2 736,46	189 382,41
Opérations de l'exercice	1 206 878,65	1 418 571,89	621 907,50	677 337,07	1 828 786,15	2 095 908,96
totaux	1 206 878,65	1 607 954,30	624 643,96	677 337,07	1 831 522,61	2 285 291,37
Résultat de clôture		401 075,65	52 693,11			453 768,76
Restes à réaliser			611 573,00	493 950,00	611 573,00	493 950,00
Totaux cumulés	1 206 878,65	1 607 954,30	1 236 216,96	1 171 287,07	2 443 095,61	2 779 241,37
Résultats définitifs		401 075,65	-64 929,89			336 145,76

Monsieur FLEURBAEY Georges, doyen de l'assemblée, invite le conseil municipal à se prononcer sur le compte administratif 2021 du budget communal, qui est adopté à l'unanimité.

Délibération n°9

AFFECTATION EN RESERVES DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2021 DU BUDGET PRINCIPAL

Concernant l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021 du budget principal, le conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif 2021, constate que le compte financier présente un excédent d'exploitation de 401 075.65 € décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

POUR MEMOIRE	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur).....	189 382.41 €
Résultat d'exploitation 2021.....	211 693.04 €
EXCEDENT AU 31 DECEMBRE 2021	401 075.65 €
Affecté comme suit :	
* affectation complémentaire en réserves (compte 10682).....	64 929.89 €
* report à nouveau créditeur	336 145.76 €

QUESTIONS DIVERSES

Madame BELLAY rend compte au conseil municipal de l'activité 2021 de l'espace numérique ; 22 permanences ont eu lieu avec une fréquentation globale de 134 usagers sur le territoire communautaire ; seules 2 permanences n'ont vu aucune personne. En ce qui concerne France Rénov, les permanences réalisées sur le territoire communautaire ont vu défiler 54 personnes dont 4 sur Gaillefontaine.

Madame DOSSO informe le conseil municipal que la collecte pour l'Ukraine a permis de récolter sur la commune, en Mairie, 10 cartons de produits de première nécessité qui ont été déposés au CCAS de Forges les eaux pour une expédition en Ukraine. Elle remercie les généreux donateurs.

La séance est levée à 22 h 15.